

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions du Code municipal, j'ai la responsabilité de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité. À ce jour, notre Municipalité demeure toujours une des rares municipalités québécoises à ne pas avoir de dette à moyen ou à long terme. Le rapport du vérificateur André Charest C.A. démontre que l'année 2009 s'est terminée avec un surplus non-affecté de 248 402\$. Toutefois, ce montant incluait un revenu extraordinaire accumulé de 238 652 \$ issu du programme de la taxe d'accise 2005-2009, montant qui a dû être reporté puisque la réalisation des projets n'était pas terminée au 31 décembre 2009.

Année 2010 :

Du Fonds de la ruralité de la MRC des Pays d'en-Haut, nous avons reçu un montant de **25 000 \$** ainsi que le report exceptionnel d'un montant de **28 500 \$** pour réaliser les travaux de réfection de notre propriété au Sud. En outre, nous avons eu droit à un autre report exceptionnel d'un montant de **7 600 \$** pour réaliser l'aménagement paysager à l'entrée du Parc John Prince et l'installation de barrière afin de contrôler l'accès au terrain de balle. Plus récemment, un montant minimum de **21 000 \$** vient de nous être octroyé pour la réalisation du pavillon au centre du village.

Du Fonds de diversification de la MRC des Pays d'en-Haut, la Municipalité a procédé à trois (3) demandes, totalisant la somme de **30 000\$** pour procéder soit à des études, soit à des services d'accompagnement. C'est ainsi que nous avons fait réaliser l'étude d'ingénierie du barrage au Sud, les plans et devis du pavillon et que nous avons profité des services d'un agent d'accompagnement pour la «Journée des Arts et de la Culture».

Du Fonds de la Culture de la MRC des Pays d'en-Haut, nous avons reçu un montant de **2 000\$** pour l'organisation de la Journée des Arts et de la Culture.

Sur recommandation du député d'Argenteuil M. David Whissell, nous avons obtenu une subvention de **13 000 \$** applicable en 2010 provenant du ministère des Transports du Québec pour les travaux de réfection et de pavage de la rue Chartier, ainsi qu'une subvention de **500 \$** provenant de l'Action bénévole pour la Journée des Arts et de la Culture.

La reddition des comptes concernant la **taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2005-2009** a été finalisée et le transfert d'un montant de **14 321 \$** a été déposé au compte le 12 octobre 2010.

De la marge de manœuvre de la Municipalité, nous avons réussi à dégager les fonds nécessaires pour réaliser un certain nombre de travaux d'amélioration à nos infrastructures ainsi que certaines immobilisations, mentionnons entre autre :

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

- Au Centre Marcel Tassé :
 - Le remplacement des cabinets d'aisance pour des cabinets à consommation réduite,
 - L'ajout d'un lavabo supplémentaire à la cuisine communautaire,
 - L'équilibrage du système de chauffage dans chacun des locaux utilisables,
 - Le remplacement des vitres brisées,
 - Le nivellement du chemin d'accès au terrain de balles,
- Chemin et accès au Lac :
 - La réfection de notre propriété au Sud ainsi que la rampe d'accès au Lac,
 - La réfection de la rue Chartier,
 - La réfection du petit chemin longeant la propriété de la plage,
 - La réfection de la traverse de VTT reliant le chemin du Ruisseau et le chemin Tassé.
- Équipements :
 - L'achat d'un projecteur multimédia,
 - L'achat d'un appareil photo numérique de qualité,
 - L'achat d'outillage pour les travaux d'entretien et de voirie
- Environnement :
 - Photographie et compilation des informations de la bande riveraine dans une base de données fonctionnelle.

Rémunération des élus (2010) :

	Rémunération	Allocation non-imp.	Total
Maire	8 795\$	4 397\$	13 192\$
Conseillers (6)	13 529\$	6 768\$	20 297\$ (281.90\$/ mois/ conseiller)
Total	22 324\$	11 165\$	33 489\$

Le maire reçoit une rémunération annuelle de 7 949\$ (incluant l'allocation non-imposable) de la M.R.C. des Pays d'en-Haut en plus d'une rémunération additionnelle pour sa participation comme membre de différents comités (comité du transport collectif inter-municipal des Laurentides, comité de pilotage de la vision stratégique de la M R C et Comité de Sécurité publique).

Prévisions 2011

Pour l'exercice financier 2011, en plus de compléter la réalisation des projets entrepris en 2010, le Conseil municipal achève actuellement l'énoncé des objectifs qu'il projette de poursuivre durant les trois prochaines années de son mandat de façon à dégager et clarifier sa vision du développement durable de notre Municipalité. De cet énoncé découlera son plan triennal d'immobilisation, outil essentiel à la préparation des budgets des trois prochaines années. L'information à ce sujet sera disponible via le bulletin «Le Seizilien», sur le site Web de la municipalité au www.lacdesseizeiles.ca, au bureau municipal ainsi que dans nos trois postes d'affichage.

Le budget pour l'année 2011 sera adopté lors de la séance spéciale du jeudi 9 décembre 2010, à 19 heures à la salle du Centre Marcel-Tassé.

Luc Lamond,
Maire de Lac-des-Seize-Iles